



## La forêt d'Arthur

**Thématique du trésor :** Points de vue et nature

**Type de cachette :** multicache

**Difficulté :** 3/5

**Durée :** 2 h

**Accessibilité :** A faire en voiture



Ah la forêt d'Arthur... une cache un peu particulière car contrairement à ce que l'on pourrait croire nous n'irons pas seulement dans la forêt !



Effectivement ! Cette cache a été créée à partir d'un circuit visioguidé par GPS autour des églises construites par Arthur Regnault, un célèbre architecte voyageur. Ce dernier est surtout connu en Bretagne pour ses constructions, transformations ou encore réparations d'édifices religieux.



Pour en savoir plus sur Arthur Regnault, vous pouvez vous rendre aux archives départementales d'Ile-et-Vilaine ou consultez leur site internet : <http://archives.ille-et-vilaine.fr>. Si vous désirez tester le circuit visioguidé, en même temps que le geocaching, pensez à télécharger l'application sur vos Smartphones (disponible sur Android et sur Iphone) avant de partir à l'aventure <http://archives.ille-et-vilaine.fr/fr/article/applications-mobiles>.



Assez parlé Korry Gan, un long chemin nous attend ! Ce circuit fait près de 30 km, il est donc préférable de le faire en voiture. Pour les plus sportifs, le parcours peut se faire à vélo, dans ce cas j'espère qu'il fait beau !

### Etape 1 : Départ (N 48°12.8180000' / W 1°30.3050000')



Rendez-vous sur le parking de l'église à Liffré aux coordonnées de cette étape.



Jolie bâtisse !



Faites le tour de l'église et soyez observateurs, même si pour la première énigme, il vous faudra surtout être malin !



#### Combien comptez-vous de rosaces tout en haut de l'église ?

Notez ce chiffre et additionnez-les pour n'en former qu'un seul.

Notez ce chiffre qui vaut A. A = \_\_\_\_

Indication: Exemple, si la réponse est 16, alors A=1+6=7.



Rendez-vous maintenant à Gosné, petite ville au Nord de Rennes. Pour vous aider, vous pouvez vous rendre directement aux coordonnées de l'étape suivante.

## Etape 2 : Gosné (N 48°14.7540000' / W 1°27.8100000')



A nouveau, je vous invite à faire le tour de l'église et à admirer le travail de l'architecte Arthur Regnault. Aucune de ces églises ne se ressemble, ce sont de vrais bijoux, des églises à la fois originales et envoûtantes. J'apprécie y entrer et en observer les moindres détails...



Toujours aussi passionné Barbobec ! Passons à l'énigme désormais !



**Quelle est la date du Jubilé au dessus du portail ?**

Retirez 1889 à cette date et saisissez votre réponse.

Notez ce nombre qui vaut B. B = \_\_\_\_\_



Il ne vous reste plus qu'une étape pour finaliser ce circuit autour des églises d'Arthur Regnault !

## Etape 3 : Saint-Aubin-d'Aubigné (N 48°15.7390000' / W 1°36.4330000')



Rendez-vous sur le parking le plus proche des coordonnées de cette étape à Saint-Aubin-d'Aubigné.



Sur cette dernière église, un petit indice concernant le nivellement est scellé dans la pierre sur le devant même de l'église.



**Prenez le chiffre des dizaines que vous trouverez sur cette pierre.**

Enlevez 1 à ce chiffre puis saisissez votre réponse.

Notez ce chiffre qui vaut C. C = \_\_\_\_\_

## Etape 4 : La cache !



Pour trouver la cache, voici un petit coup de pouce. Entrez à droite dans le bois en[gps] ["N 48°13.426'", "W 1°32.761'", "48.2237667", "-1.5460167"]. Faites environ une soixantaine de pas puis bifurquez sur la droite, en diagonale. Lisez bien l'indice, il vous permettra d'identifier l'arbre parmi les arbres.



Vous avez maintenant toutes les réponses aux énigmes pour trouver le trésor, la cache finale ! Il vous faudra reprendre la voiture ou le vélo pour partir à sa recherche. La cache se situe dans une zone forestière, un de mes environnements préférés ! J'enfile mes bottes pour vous accompagner ! Kenavo !

Indication: Bûche contre tronc

Coordinates: N 48°1(A).(B+2)(C)' / W 1°32.(C)(A)0'



Soyez prudents. Bien lire les consignes de sécurité avant de vous aventurer en pleine forêt !

Scannez ce code  
et téléchargez  
notre application mobile gratuite



**Trésors de Haute Bretagne**  
Chasse aux trésors en Ille-et-Vilaine !